

Une réalité très concrète : l'engagement financier de l'Union européenne en faveur des régions. C'est ainsi que 824 millions d'euros sont mobilisables pour la période 2007-2013 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



La politique de cohésion de l'Union européenne

Les priorités pour guider l'action

Appelées priorités transversales elles sont présentes dans tous les programmes :

- > Prise en compte de l'environnement et par extension, le développement durable,
- > Egalité entre les femmes et les hommes,
- > Compétitivité et emploi,
- > Mobilisation des technologies d'information et de communication,
- > Innovation.

L'engagement de l'Union européenne en faveur du développement de notre région est déjà très ancien. Il s'inscrit dans un cadre très précis.

La stratégie de Lisbonne-Göteborg.

Face à l'augmentation des défis économiques, sociaux et environnementaux, les chefs d'Etat et de Gouvernement lors du Conseil européen de Lisbonne (mars 2000) ont décidé de faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde » et ont proposé une stratégie européenne pour la croissance et l'emploi. Le Conseil européen de Göteborg (décembre 2001), a précisé que la croissance européenne devait se faire dans un souci de développement durable, inscrivant la stratégie de Lisbonne dans une perspective environnementale et sociale.

Les orientations stratégiques communautaires

Elles sont décidées et mises en œuvre au plan communautaire et s'imposent ensuite dans les programmes nationaux ou régionaux. Il s'agit de :

La compétitivité :

Faire de l'Union européenne l'économie fondée sur la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde.

L'emploi et inclusion sociale :

Promouvoir une économie riche en emplois où tous ont les mêmes chances.

L'environnement et la prévention des risques :

Réagir au réchauffement climatique, lutter contre l'effet de serre.



Les services à contacter

www.europe-en-paca.eu

Préfecture de région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales - Mission Europe: Bd Paul Peytral
13282 Marseille CEDEX 20
Tel : 04 91 15 60 42
mission-europe@paca.pref.gouv.fr

Préfecture des Alpes-Maritimes

Assistant technique FEDER
DACI / Mission Développement Europe
Finances et Réforme de l'Etat
147 route de Grenoble - 06286 Nice CEDEX 3
Tel : 04 93 72 29 97
feder@alpes-maritimes.pref.gouv.fr

Préfecture de Vaucluse

Assistant technique FEDER
Bureau du Développement économique et aménagement du territoire
28 bd Limbert - 84 905 Avignon CEDEX 9
Tel : 04 88 17 83 66
feder@vaucluse.pref.gouv.fr

Préfecture des Alpes de Haute Provence

Assistant technique FEDER
Bureau du Plan de la Programmation et des Finances de l'Etat
8 rue du Docteur Romieu
04 000 Digne
Tel : 04 92 36 72 66
feder@alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr

Préfecture des Bouches-du-Rhône

Assistants techniques FEDER
Bureau de l'emploi et du développement économique - Section programmation
2- Bd Paul Peytral
13 282 Marseille CEDEX 20
Tel : 04 91 15 64 13
feder@bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pôle subvention globale FEDER
27 place Jules Guesde
13 481 Marseille CEDEX 20
Tel : 04 91 57 54 07
Mel : feder-innovation-information@regionpaca.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

Assistant technique FEDER
Bureau du Développement Economique et de l'Aménagement du Territoire
Rue Saint Arrey - 05 000 GAP
Tel : 04 92 40 49 24
feder@hauts-alpes.pref.gouv.fr

Préfecture du Var

Assistant technique FEDER
Bureau de la programmation et des finances de l'Etat
Bd du 112ème R.I. - BP 1209
83 070 Toulon CEDEX
Tel : 04 94 18 84 18
feder@var.pref.gouv.fr

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Service des interventions européennes
180 avenue du Prado
13 285 Marseille CEDEX 08
fse.dr-paca@dr-paca.travail.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt :

161 rue du Commandant Rolland,
13 008 Marseille
Tél. : 04 91 16 79 22
mail : feader.paca@agriculture.gouv.fr

Plus d'informations ?

Avant de vous engager plus loin dans votre projet, renseignez-vous sur les Programmes Opérationnels intervenant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans les guides pratiques du porteur de projet

Ils sont mis à votre disposition afin de vous indiquer la marche à suivre pour monter votre projet (également téléchargeables sur www.europe-en-paca.eu).

- > Sur le site Internet de la Préfecture de région : www.paca.pref.gouv.fr
- > Sur le site national Projets d'Europe : www.projetsdeurope.gouv.fr
- > Sur le site portail : www.europe-en-paca.eu

Sur Internet

- > Compétitivité régionale et emploi - FSE www.sdtefp-paca.travail.gouv.fr
- > Développement rural et FEADER www.feader.paca.agriculture.gouv.fr

Stratis (stratis.fr) • 3/09 • Réalisé en matériaux recyclés



Programmes européens 2007-2013

Avec l'Europe, je réalise mon projet



www.europe-en-paca.eu



Programmes européens 2007-2013

Le principal objectif des Programmes Opérationnels FEDER et FSE vise à renforcer les bases de la compétitivité de l'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur par l'innovation et l'économie de la connaissance.

Des outils financiers au service d'une même politique

Qui peut en bénéficier ?

- > Une entreprise ou un groupement d'entreprises,
- > Un établissement d'enseignement supérieur ou un groupement d'établissements,
- > Un organisme de recherche ou un groupement de laboratoires,
- > Un pôle de compétitivité, un Pôle Régional d'Innovation et de Développement Économique Solidaire (PRIDES),
- > Une collectivité territoriale ou un établissement public,
- > Une chambre consulaire
- > Un organisme professionnel,
- > Une association...

La politique de cohésion de l'Union européenne cherche à réduire les écarts de développement entre les régions des 27 pays membres et mobilise pour cela des fonds dont les objectifs sont ciblés et la gestion spécifique.

Le Programme Opérationnel (PO) du Fonds européen de développement régional (FEDER)

Il est spécifique à la région même s'il puise ses grandes orientations dans un Cadre de Référence Stratégique National, lui-même compatible avec les orientations stratégiques communautaires. Il est structuré autour de cinq axes :

- ... Améliorer l'innovation et l'économie de la connaissance (améliorer la coopération entre les universités, les établissements de recherche et les entreprises, développer la compétitivité des entreprises, ...);
- ... Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et les grandes implantations stratégiques;
- ... La gestion durable des ressources et la prévention des risques;
- ... Les nouvelles approches urbaines et rurales pour l'innovation, l'emploi et la solidarité territoriale
- ... Le développement des modes de transports alternatifs à la route.

Plusieurs domaines d'intervention sont directement gérés par des organismes intermédiaires: le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ADEME et trois grandes agglomérations (Marseille, Toulon et Nice).

Une enveloppe de 302 M€ est consacrée au FEDER en Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors programmes interrégionaux ou de coopération). Elle est gérée au plan régional.

Deux programmes interrégionaux, le « Plan Rhône » et le « Plan Massif des Alpes » viennent le compléter.

Le Programme Opérationnel (PO) national du Fonds social européen (FSE).

Son objectif est de soutenir les politiques publiques en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle pour renouer avec la croissance et l'emploi et permettre aux acteurs de s'adapter aux chocs économiques et aux processus de transformation sociale en cours.

En s'appuyant sur l'expérience et les acquis des programmes FSE 2000-2006, pour la période 2007-2013, les ressources sont mobilisées en faveur de quatre grands domaines d'actions prioritaires :

- ... Anticiper les mutations et préparer tant les entreprises que les salariés.
- ... Prévenir le chômage de longue durée en renforçant l'efficacité des services de l'emploi et les politiques actives d'accès à l'emploi.
- ... Renforcer la cohésion sociale pour les personnes les plus éloignées de l'emploi en croisant une approche territoriale et une approche au plus près des personnes.
- ... Investir dans le capital humain et l'ingénierie sociale

Le programme national est fortement déconcentré (plus de 85 % des montants FSE sont gérés par les préfets de région). Aux côtés de l'Etat, différents Organismes Intermédiaires (OI) ont été sollicités pour gérer des crédits européens sous forme de « subvention globale » : le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Conseils Généraux, les gestionnaires de Plans Locaux d'Insertion par l'Emploi, les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés, etc ...

Ainsi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 285 M€ pourront être mobilisés au titre du FSE programme 2007/2013

L'ensemble de ces programmes concourt aux objectifs de compétitivité, de développement de l'emploi et d'inclusion sociale, d'environnement et de prévention des risques.



Le fonds européen agricole de développement rural - FEADER

Le Programme de Développement Rural Hexagonal est financé par le FEADER. Il vise trois priorités thématiques et un objectif transversal de développement local sur l'ensemble du territoire régional.

3 priorités thématiques :

- ... Améliorer la compétitivité des secteurs agricole et forestier,
- ... Améliorer l'environnement et l'espace rural,
- ... Améliorer la qualité de vie en milieu rural et la diversification de l'économie rurale,

1 axe transversal

- ... Le développement local intégré et durable par des stratégies innovatrices de développement des territoires: l'approche LEADER, vise la mise en œuvre de projets intégrés de développement local portés par des partenariats public-privé ou « groupe d'action locale » (G.A.L). Les groupes d'action locale ont été sélectionnés en 2008 sur la base d'un appel à projet régional.

237 M€ pourront être mobilisés au titre de la part régionale du FEADER.

Le Fonds européen pour la pêche (FEP)

Le littoral et la zone maritime disposent également d'un fonds spécial, le Fonds européen pour la pêche, pour l'adaptation de la flotte de pêche communautaire, l'aquaculture et la pêche dans les eaux intérieures, la transformation et commercialisation des produits de la pêche ou le développement durable des zones de pêche.

Les programmes de coopération soutenus par le FEDER

Ils agissent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans trois dimensions :

- ... Transfrontalière avec le programme ALCOTRA,
- ... Transnationale avec les programmes MED et Espace Alpin,
- ... Interrégionale avec le programme Interreg IV C.



Tout le territoire régional est éligible à des interventions concentrées sur un nombre limité de thématiques fortes en cohérence avec les choix arrêtés par le Contrat de Projets Etat-Région.

